

COMMUNIQUE DE PRESSE Journalisme ou endoctrinement ?

Il est exceptionnel que la CGT commente les interventions éditoriales sur nos antennes. Mais celle de la chef du service politique de France 2 vendredi 4 mai nous oblige à rompre cette règle.

Commentant le résultat du référendum à Air France et la démission de son président, elle conclut : « *il serait faux (pour le gouvernement) de penser que les réformistes et la sagesse l'emportent toujours sur une forme de radicalité... le vrai dialogue social, celui à la façon de la CFDT, est peut-être la solution pour éviter ce gâchis.* »

Notre propos ici n'est pas de commenter les différentes positions syndicales. Chacun est libre de penser et d'exprimer son avis personnel sur le conflit à Air France, mais dans un cadre professionnel, en l'occurrence celui du journalisme du Service Public il y a des règles à respecter : la neutralité. Cela permet de différencier une analyse d'une prise de position partisane.

La différence est parfois ténue, mais cette fois-ci la ligne a été clairement franchie. Alors, puisque cette "journaliste politique" se permet de donner des leçons de résolution de conflit sociaux, qu'elle nous permette de lui donner quelques leçons de journalisme :

- 1) Qualifier de "réformisme et sagesse" une proposition qui vient d'être massivement refusée par les salariés, ce n'est plus faire une analyse, c'est prendre une position ouvertement patronale.
- 2) La "radicalité" n'est pas forcément du côté qu'elle dit. Le choix d'un référendum avec démission dans la balance, (plutôt que de continuer la négociation) est AUSSI une position radicale. On pourrait donc dire que le président d'Air France est victime de sa propre radicalité.
- 3) Affirmer que "la solution", "le vrai dialogue social" est celui d'un syndicat particulier, qui avait appelé à voter "Oui", n'est pas une analyse mais un regret et une prise de position partisane.
- 4) En marquant à ce point son désenchantement sur un événement, en allant presque jusqu'à en nier la réalité (c'est pourtant bien le patron qui a choisi de faire un référendum ! Et les salariés ont très largement répondu en donnant raison aux syndicats qui prônaient le non), elle franchit les règles de neutralité et d'objectivité.

Le fond du problème est que, comme pour le référendum de 2005 sur la constitution européenne, la plupart des éditorialistes sont convaincus à la fois de la justesse d'une proposition dirigeante et du résultat d'une consultation.

Tout le monde peut avoir son avis. Tout le monde peut se tromper. Mais, quand c'est le cas, il vaut mieux se poser des questions sur son erreur d'analyse plutôt que de donner des leçons.

Nous n'en sommes pas surpris de la part de celle qui avait déjà déclaré dans un de ses éditos « La CGT va à l'encontre du sens de l'histoire » (23 mai 2016).

Les historiens jugeront peut-être, mais pour ce qui concerne l'actualité sociale, c'est plutôt la CGT qui donne aujourd'hui le reflet de la contestation en France.

Paris, le 15 mai 2018